

REVUE
Voltaire

14
—
2014

Voltaire
et le sexe

Comptes rendus & Agenda – 979-10-231-1483-6



Alors que beaucoup a été écrit sur les relations que Voltaire entretient avec les femmes ou avec ses « amies », la première section, qui donne son titre au numéro, aborde, à partir d'une interrogation sur « le sexe », un champ de recherche peu exploré : la réflexion critique s'inscrit dans une perspective théorique ouverte par les travaux de Michel Foucault et certains des articles réunis se rattachent de manière évidente. Il s'agit d'examiner comment la question du « sexe », envisagé au triple sens de sexe biologique, de construction culturelle genrée et de sexualité, traverse l'oeuvre de Voltaire, considérée, selon une démarche historicisée, en fonction de paramètres diachroniques et génériques, et s'articule avec les positionnements « philosophiques » voltairiens.

Les sections suivantes donnent à lire plusieurs inédits : outre deux lettres absentes de la Correspondance éditée par Besterman, on découvrira, en annexe d'un article sur les sources documentaires de l'Histoire de l'empire de Russie, une « Description de Saint-Pétersbourg » que Voltaire a utilisée. Au-delà des seuls ouvrages historiques et de la question des sources, la section des Varia explore aussi plusieurs pans de l'oeuvre à partir d'angles d'approche diversifiés, soulevant des questions de genèse, de caractérisation générique, de facture rhétorique, l'ensemble étant étroitement relié à la définition des enjeux intellectuels des textes.

REVUE
voltaire
n° 14 • 2014

Voltaire et le sexe



Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2014

© Sorbonne Université Presses, 2020

ISBN : 978-2-84050-940-0

PDF complet – 979-10-231-1462-1

TIRÉS À PART EN PDF :

Hommage à Nikolai Alexandrovitch Kopanev – 979-10-231-1463-8

I Ferret & Lotterie – 979-10-231-1464-5

I Bourdet – 979-10-231-1465-2

I Cotoni – 979-10-231-1466-9

I Di Rosa – 979-10-231-1467-6

I Goulbourne – 979-10-231-1468-3

I Hersant – 979-10-231-1469-0

I Paillard – 979-10-231-1470-6

I Mervaud – 979-10-231-1471-3

I Weltman-Aron – 979-10-231-1472-0

I Cave – 979-10-231-1473-7

I Cambou – 979-10-231-1474-4

II Jainchill – 979-10-231-1475-1

II Cronk – 979-10-231-1476-8

III Kopanev & Kopaneva – 979-10-231-1477-5

III Banderier – 979-10-231-1478-2

III Ocnas – 979-10-231-1479-9

III Roussillon – 979-10-231-1480-5

III Apostolopoulos – 979-10-231-1481-2

III Neiertz – 979-10-231-1482-9

Comptes rendus & Agenda – 979-10-231-1483-6

Mise en page Emmanuel Marc DUBOIS (Issigeac)

d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN

SUP

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

SOMMAIRE

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	5
Nikolaï Alexandrovitch Kopanev (1957-2013)	7
Nicholas Cronk	
I. VOLTAIRE ET LE SEXE	
Voltaire et le sexe : du genre sans théorie ?	13
Olivier Ferret et Florence Lotterie	
L'empire du sexe : sexe et pouvoir dans l' <i>Essai sur les mœurs</i>	33
Myrtille Méricam-Bourdet	
Lectures voltairiennes de la sexualité dans l'Ancien Testament	47
Marie-Hélène Cotoni	
Le scandale du sexe dans les réécritures bibliques de Voltaire	65
Geneviève Di Rosa	
Entre le sexe et l'Infâme : Voltaire et les castrats	81
Russell Goulbourne	
Sodome à Potsdam :	
Les passions entre hommes dans les <i>Mémoires pour servir à la vie de monsieur de Voltaire</i>	101
Marc Hersant	
Les libertés sexuelles de Voltaire : hétérosexualité, homosexualité et autosexualité dans les <i>Questions sur l'Encyclopédie</i>	117
Christophe Paillard	
Voltaire et la répression des crimes et délits sexuels. Les femmes devant la justice	133
Christiane Mervaud	
Femmes philosophes : des <i>questions sur l'encyclopédie</i> aux <i>Lettres philosophiques</i>	153
Brigitte Weltman-Aron	
Les philosophes ont-ils un sexe ?	
Émilie du Châtelet et la Marquise du Deffand dans la correspondance de Voltaire	167
Christophe Cave	

Du sexe à la chaise percée dans le conte voltairien	185
Pierre Cambou	

II. INÉDITS

An unpublished letter from the marquis d'Argenson to Voltaire (1 MAY 1739, D1998a).....	199
Andrew Jainchill	

Voltaire et la question du mariage des protestants : une lettre inédite (D16708a) ...	215
Nicholas Cronk	

III. VARIA

4 M. V. Lomonossov et Le premier envoi de manuscrits sur l'histoire russe à Voltaire ..	225
N. A. Kopanev & N. P. Kopaneva	

« S'il a icy un ami, je puis me flatter que c'est moi » : Voltaire et dom Benoît Sinsart, abbé de Munster	241
Gilles Banderier	

<i>L'œdipe</i> de Voltaire : première tragédie philosophique ?	255
Marek Očenáš	

<i>La Princesse de Navarre</i> et la résurrection de la comédie-ballet.....	273
Marine Roussillon	

D. Catargi « philosophe » grec et les <i>Questions sur l'Encyclopédie</i> de Voltaire.....	287
Dimitris G. Apostolopoulos	

Emplois voltairiens de l'ironie libertine	293
Patrick Neiertz	

Comptes rendus.....	311
---------------------	-----

Agenda.....	337
-------------	-----

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Bengesco	Georges Bengesco, <i>Voltaire. Bibliographie de ses œuvres</i> , Paris, Librairie académique Perrin, 1882-1890, 4 vol.
BnC	<i>Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Auteurs : t. 214 ; Voltaire</i> , éd. H. Frémont et autres, Paris, 1978, 2 vol.
BV	M. P. Alekseev et T. N. Kopreeva, <i>Bibliothèque de Voltaire : catalogue des livres</i> , Moscou, 1961.
CL	Grimm, Diderot, Raynal, Meister et autres, <i>Correspondance littéraire, philosophique et critique</i> , éd. M. Tourneux, Paris, Garnier, 1877-1882, 16 vol.
CN	<i>Corpus des notes marginales de Voltaire</i> , Berlin/Oxford, Akademie-Verlag/Voltaire Foundation, 1979- [8 vol. parus].
D	Voltaire, <i>Correspondence and related documents</i> , éd. Th. Besterman, <i>OCV</i> , t. 85-135, Oxford, Voltaire Foundation, 1968-1977.
<i>Dictionnaire général de Voltaire</i>	R. Trousson et J. Vercautry (dir.), <i>Dictionnaire général de Voltaire</i> , Paris, H. Champion, 2003.
<i>Encyclopédie</i>	<i>Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres</i> , Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751-1765, 17 vol. ; <i>Recueil de planches, sur les sciences, les arts libéraux, et les arts mécaniques, avec leur explication</i> , Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1762-1772, 9 vol.
Ferney	George R. Havens et Norman L. Torrey, <i>Voltaire's catalogue of his library at Ferney, SVEC</i> , n° 9 (1959).
f. fr.	Manuscrits français (BnF).
<i>Inventaire Voltaire</i>	J. Goulemot, A. Magnan et D. Masseur (dir.), <i>Inventaire Voltaire</i> , Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1995.
κ84	<i>Œuvres complètes de Voltaire</i> , [Kehl], Société littéraire typographique, 1784-1789, 70 vol. in-80.

M	Voltaire, <i>Œuvres complètes</i> , éd. L. Moland, Paris, Garnier, 1877-1882, 52 vol.
n.a.fr.	Nouvelles acquisitions françaises (BnF).
OCV	<i>Les Œuvres complètes de Voltaire / The Complete Works of Voltaire</i> , Oxford, Voltaire Foundation [édition en cours].
OH	Voltaire, <i>Œuvres historiques</i> , éd. R. Pomeau, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1957.
SVEC	<i>Studies on Voltaire and the Eighteenth Century</i> , Oxford, Voltaire Foundation.
VST	R. Pomeau, R. Vaillot, Ch. Mervaud et autres, <i>Voltaire en son temps</i> , 2 ^e éd., Oxford, Voltaire Foundation, 1995, 2 vol.
W75G	Voltaire, <i>La Henriade, divers autres poèmes et toutes les pièces relatives à l'épopée</i> , Genève, [Cramer et Bardin], 1775, 40 vol. in-8o [édition dite « encadrée »].

IV

Comptes rendus

COMPTES RENDUS

Les Œuvres complètes de Voltaire, t. 24, *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* (IV), Oxford, Voltaire Foundation, 2011, xliv + 633 p.

On trouve dans ce volume les chapitres 68 à 102 de l'*Essai sur les mœurs*, qui évoquent la situation européenne entre la fin du xiv^e siècle et la fin du xv^e siècle : moment décisif car, pendant ces deux siècles, Voltaire pointe du doigt les processus sociaux et culturels qui conduisirent à la fin du féodalisme, à l'éclosion de la Renaissance, à la formation des nouveaux grands États, à la gestation des conquêtes extra-européennes. Il est assez surprenant de lire l'annonce de Voltaire, absolument péremptoire, que « le gouvernement féodal périt bientôt en France » (chap. 94, p. 447), c'est-à-dire au début du xv^e siècle, à l'époque de Jeanne d'Arc. Mais le thème central de ces trente-quatre chapitres réside dans l'étude de la manière dont le système féodal médiéval fut dépassé par des institutions politiques, sociales et économiques. Du reste, l'idée que le féodalisme était devenu une réalité du passé était une opinion répandue dans la culture des Lumières. La représentation des conditions de l'Italie signale le début et la fin de cette période, parce que l'apparition des républiques marqua, à la fin du xiv^e siècle, l'affaiblissement de l'Empire, tandis que l'expédition italienne de Charles VIII, à la fin du xv^e siècle, marqua la maturité désormais acquise par la France comme État monarchique moderne.

L'*Essai sur les mœurs* est donc un ouvrage d'histoire, quand bien même elle serait pensée selon la logique propre aux contes moraux du xviii^e siècle, comme le commente brillamment John Renwick (p. 379, note *). Le caractère historique de l'œuvre est fortement souligné par la préface de Philippe Contamine, qui replace très justement l'*Essai sur les mœurs* entre Montesquieu et Gibbon comme l'avait fait John Robertson dans sa préface au premier volume de la série¹. Philippe Contamine accentue cependant le caractère problématique de la position de Voltaire. Après avoir présenté de manière synthétique les thèmes majeurs des chapitres présentés ici, il conclut en doutant de la fécondité du travail historique de Voltaire. Il est certes tout à fait vrai que, outre Gibbon, les Écossais aussi, de Hume à Robertson, dépassèrent l'*Essai sur les mœurs* en parvenant à créer une

1 Voir OCV, t. 22 (2009), p. xxxvii-liii, et la recension de John Iverson dans *Revue Voltaire*, n° 11 (2011), p. 389-391.

meilleure relation entre sources et narration. Voltaire, toutefois, montra déjà que le véritable historien philosophe devait refuser l'idée selon laquelle la seule connaissance certaine de l'histoire était celle que l'antiquaire avait du passé classique, et affirma que l'intérêt véritable de l'historien résidait non pas dans l'exercice de l'érudition, mais dans la compréhension du présent. Son utilité dérivait du nouveau point de vue défendu par les Lumières : « Je considère donc ici en général le sort des hommes plutôt que les révolutions du trône. C'est au genre humain qu'il eût fallu faire attention dans l'histoire. C'est là que chaque historien eût dû dire, *homo sum*, mais la plupart des historiens ont décrit des batailles » (chap. 84, p. 307). La distinction et la relation établie entre *res gestae* et *historia rerum gestarum*, successivement réalisées de manière magistrale par Gibbon puis théorisées par les historiens du XIX^e siècle, avaient cependant déjà été pensées par Voltaire lorsqu'il avait désigné « les mœurs et l'esprit » comme l'objet de son histoire.

312

La préface de Philippe Contamine introduit en même temps le texte de Voltaire et les critères de l'édition. Ceux-ci ont déjà été énoncés dans les précédents volumes et il n'est donc pas nécessaire de les rappeler. Comme dans les précédents volumes sont clairement signalées toutes les éditions du texte et l'annotation vise davantage à repérer les ouvrages utilisés par Voltaire que l'état des connaissances propre aux années dans lesquelles il écrivait. Le jeu des renvois à l'intérieur du corpus voltairien est en outre bien mis en lumière, dans une juste ampleur mais sans excès. On peut dire que le risque encouru de présenter l'*Essai sur les mœurs* davantage comme une œuvre littéraire que comme un ouvrage d'histoire a été dépassé. Qu'on lise par exemple les remarquables commentaires de John Renwick (par exemple sur le chapitre 74) et l'on verra que l'*Essai sur les mœurs* a été étudié ici comme l'ouvrage d'un grand historien dont les fautes ont été très heureuses. Toutefois, comme on l'a dit déjà à propos de la préface de Philippe Contamine, peut-être l'*Essai sur les mœurs* n'est-il pas pleinement pensé ici comme une œuvre d'histoire *philosophique*, et la manière de choisir et d'analyser les sources aurait dû en tenir compte, en évitant de se limiter à la seule source érudite.

On donnera deux exemples. On a évoqué plus haut l'importance que l'histoire italienne des XIV^e et XV^e siècles a pour Voltaire. Peut-être le commentaire aurait-il pu être un peu plus abondant ici. La présence de Giannone est par exemple insuffisamment signalée. Il ne fait pas de doute que la grandeur de l'*Istoria civile del regno di Napoli* réside en particulier dans l'évolution du règne jusqu'à Frédéric II de Hohenstaufen ; mais précisément, l'idée énoncée par Giannone d'une « histoire civile », dont le sens tenait d'un côté dans son lien avec la naissance de monarchies fortes et grandes, et de l'autre dans son rapport au droit naturel moderne, explique la fortune de Giannone et l'intérêt que Voltaire

lui porta. Et pas seulement Voltaire, notons-le. Montesquieu lui aussi songea à écrire « une histoire civile du royaume de France comme Giannone a fait dans l'*Histoire civile du royaume de Naples* » (Pensée 954, éd. Barkhausen). C'est justement quand on la compare à l'histoire de Giannone qu'émerge la nouveauté de Voltaire. Pour l'Italien, en effet, l'histoire de la civilisation était un effet de la vie politique, tandis que Voltaire a construit un domaine autonome, dans lequel se développent les valeurs profondes de la vie humaine : « Je voudrais découvrir quelle était alors la société des hommes, comment on vivait dans l'intérieur des familles, quels arts étaient cultivés, plutôt que de répéter tant de malheurs et tant de combats, funestes objets de l'histoire, et lieux communs de la méchanceté humaine » (chap. 81, p. 257-258). Le monde de la culture peut converger avec celui de la politique : « Quel plus grand fruit pouvons-nous retirer de toutes les vicissitudes de cet *Essai sur les mœurs*, que de nous convaincre que toute nation a toujours été malheureuse, jusqu'à ce que les lois et le pouvoir législatif aient été sans contradiction ? » (chap. 82, p. 289). Mais il peut aussi, souvent, entrer en conflit avec lui et être défait par lui : « La force et la fortune ont toujours décidé de tout » (chap. 96, p. 485). Car ce qui prévaut le plus souvent est la force, la raison d'État à laquelle Voltaire ne reconnaît pas de positivité autonome. De là, la conscience que rien n'est stable dans l'histoire humaine (chap. 70, p. 39), parce que la dynamique qui unit la culture et la politique ne permet pas de trouver une forme stable.

On peut peut-être faire un constat analogue pour ce qui concerne Machiavel. De lui, Voltaire évoque souvent dans ces chapitres la *Vita di Castruccio Castracani da Lucca* ; mais plus généralement, le problème historique et politique que Voltaire se posa en parlant de l'Italie des toutes dernières années du xv^e siècle permet précisément d'avancer une hypothèse qui va au-delà du texte. Dans le chapitre 68, Voltaire se demande pourquoi l'Italie n'a pas profité de la disparition du pape et de l'empereur pour gagner, sinon l'unité, du moins la capacité de se déterminer politiquement qu'avaient acquise en Allemagne les villes impériales, autrement dit pour suivre le modèle allemand ou français : « L'Italie était toujours partagée en républiques et en principautés indépendantes » (chap. 94, p. 448). « Il n'y avait plus en Italie ni empereurs ni papes : qui forgea donc de nouvelles chaînes à ce beau pays ? » (chap. 68, p. 7). La réponse de Voltaire est lapidaire : « la division » entre guelfes et gibelins, qui trouvait son origine dans le conflit qui avait opposé les deux plus grands pouvoirs de l'époque médiévale. Or, ce point, comme on le sait bien, correspond justement à la question que Machiavel s'était posée dans *Le Prince*. Il avait répondu que ce qui empêchait la formation d'un État italien était la politique de l'équilibre qui avait permis aux États de l'Église de jouer un rôle d'interdiction. Voltaire reprend le thème même du *Prince* : « C'est toujours le même problème à résoudre, comment l'Italie n'a pas

affermi sa liberté, et n'a pas fermé pour jamais l'entrée aux étrangers » (chap. 74, p. 104). Le système de l'équilibre dura trois cents ans, de Frédéric II à Jules II : « C'est l'image de l'ancienne Grèce, mais image barbare. On cultivait les arts et on conspirait : mais on ne savait pas combattre comme aux Thermophiles et à Marathon » (p. 105). On peut là aussi percevoir un autre écho de Machiavel qui, parmi les causes expliquant la faiblesse des États italiens, avait surtout mis l'accent sur l'absence d'armées formées par les citoyens et sur le recours à des troupes mercenaires (Machiavel, *Le Prince*, chap. XII, § 8). Plus que les conditionnements externes, Voltaire tend surtout à souligner la faiblesse des États italiens, Venise comprise : « De tous les gouvernements, celui de Venise était le seul réglé, stable, et uniforme ; il n'avait qu'un vice radical, qui n'en était pas un aux yeux du sénat ; c'est qu'il manquait un contrepoids à la puissance patricienne, et un encouragement aux plébéiens » (p. 107). C'était donc un déficit de républicanisme qui mettait Venise en position d'infériorité par rapport à Rome et surtout à l'Angleterre, laquelle avait été jugée supérieure à la Rome républicaine dès les *Lettres philosophiques* : « La beauté du gouvernement d'Angleterre, depuis que la chambre des communes a part à la législation, consiste dans ce contrepoids et dans ce chemin toujours ouvert aux honneurs pour quiconque en est digne » (*ibid.*).

Ce fut précisément dans les longues décennies pendant lesquelles l'Italie ne parvint pas à dépasser son éclatement que s'imposa en France la monarchie centralisée, tandis que dès cette époque déjà se mettaient en place en Angleterre les prémices d'une autre voie : « Ainsi le chaos du gouvernement commençait à se débrouiller presque partout, par les malheurs mêmes que le gouvernement féodal trop anarchique avait partout occasionnés. Mais les peuples en reprenant tant de liberté et tant de droits, ne purent de longtemps sortir de la barbarie, où l'abrutissement, qui naît d'une longue servitude, les avait réduits » (chap. 83, p. 301). Dans la société féodale, « on était encore loin du véritable but de la politique, qui consiste à enchaîner au bien commun tous les ordres de l'État » (chap. 78, p. 204). Les conditions des paysans étaient terribles : « Il est sûr que ce ne sont pas les peuples qui ont de leur gré choisi cette forme de gouvernement. Il n'y a de pays digne d'être habité par des hommes que ceux où toutes les conditions sont également soumises aux lois » (chap. 96, p. 491). La France connut alors le même « esprit de vertige et de fureur » (chap. 78, p. 204) pour combattre la violence féodale que celui que connut l'Angleterre : « La même furie saisit les Anglais » (*ibid.*).

Voltaire ancre cette histoire comparée, qui est une histoire parallèle et croisée de la France et de l'Angleterre, dans le récit de la guerre de Cent Ans. Une guerre qui semble ne pas avoir de perdants, puisque l'une et l'autre nation surent en tirer l'énergie nécessaire pour élaborer une structure politique nouvelle et

adaptée à leurs caractéristiques propres. Dans la défaite française comme dans la victoire anglaise ratée, il semble que Voltaire identifie davantage le principe de l'hétérogénéité des fins, qui oriente le sens des événements dans une direction imprévisible et hors de contrôle pour les hommes, que la Providence, « cette fatale et invincible destinée, par qui l'Être suprême enchaîne tous les événements de l'univers » (chap. 93, p. 433). Jeanne d'Arc, dont l'histoire est racontée ici sur un ton profondément désenchanté, parfaitement reconstruit dans ses origines historiographiques par l'annotation, en fournit un cas exemplaire.

L'empan temporel envisagé dans ces chapitres de l'*Essai sur les mœurs* est de ce fait du plus grand intérêt. On voit comment, chez Voltaire, l'intérêt pour la politique rejoint l'intérêt pour l'histoire afin de comprendre la formation de la liberté moderne au sortir du chaos féodal. L'Italie étant exclue, l'Espagne étant lointaine – elle dont l'unification est à mettre au compte de l'imposture, du fanatisme et de la violence sociale –, seules l'Angleterre et la France restaient en scène.

Le lien établi par Voltaire entre l'histoire française et l'histoire anglaise lui permet d'abandonner la *thèse nobiliaire* de Boulainvilliers (mais de manière plus ambiguë Voltaire polémique aussi avec Montesquieu) et de proposer une reconstruction de la monarchie française intégrant une valeur politique très forte.

La discussion engagée sur les états généraux et sur le Parlement reflète ce double prisme adopté par Voltaire qui fait de son histoire une *histoire philosophique et politique*. Les états généraux ont été pour la France une occasion perdue, l'irrégularité de leur convocation n'ayant pas permis la construction d'une mentalité politique : « Convoqués de loin en loin, ils se demandaient les lois et les usages, au lieu d'en faire ; ils étaient étonnés et incertains » (chap. 84, p. 305). Au contraire, « les parlements d'Angleterre se sont donné plus de prérogatives ; ils se sont établis et maintenus dans le droit d'être un corps nécessaire représentant la nation. C'est là qu'on connaît surtout la différence des deux peuples. Tous deux partis des mêmes principes, leur gouvernement est devenu entièrement différent ; il était alors tout semblable » (*ibid.*).

L'analyse des parlements, comme on peut s'en douter, renvoie de manière encore plus directe à l'actualité. Voltaire présente ici une reconstruction certes de parti pris, mais équilibrée et qui, surtout, perçoit le caractère ambigu de l'institution et des parlementaires dès les origines. Déjà sous Philippe le Bel (1305) puis sous Philippe le Long (1318), le Parlement de Paris était devenu « le dépositaire et l'interprète des lois anciennes et nouvelles, le gardien des droits de la couronne, et l'oracle de la nation. Mais il ne représentait nullement la nation. Pour la représenter, il faut, ou être nommé par elle, ou en avoir le droit inhérent en sa personne ». Les parlementaires, au contraire, étaient « nommés

par le roi, payés par le roi, amovibles par le roi » (chap. 85, p. 314). Voltaire tend à éclaircir précisément la question de la représentation (p. 315), et il ne manque pas de souligner avec soin la généalogie des institutions, de manière à apporter des éclaircissements propres à servir aussi la polémique politique contemporaine. « Tout homme est formé par son siècle » (chap. 72, p. 289), « Mon but est toujours d'observer l'esprit du temps ; c'est lui qui dirige les grands événements du monde » (chap. 80, p. 243). Pourtant, l'étude du passé pouvait aider à comprendre la dynamique de la société : « Il ne faut connaître l'histoire de ce temps-là que pour la mépriser » (chap. 94, p. 466) ; et, puisque « tout change » (chap. 85, p. 324), il fallait renoncer à « vouloir tout rappeler aux usages antiques, et de vouloir fixer cette roue que le temps fait tourner d'un mouvement irrésistible » (*ibid.*). L'étude conjointe du passé et du présent montrait le progrès civil qui s'était accompli en Europe, quelque lent qu'il pût être (chap. 83, p. 297).

316

Dans ces deux siècles décisifs, l'Europe abandonna les usages et l'anarchie du féodalisme, et le christianisme commença à traverser des crises profondes. Comme cela apparaîtra clairement dans les chapitres suivants, Voltaire adopte une perspective qui finit par donner une vision surprenante de l'histoire du christianisme de cette époque. Le christianisme est considéré sur le mode de l'unité et les tensions dramatiques, les conflits violents, ne sont jamais utilisés pour opposer deux fronts entre lesquels il faudrait choisir. Au contraire, la mort de Huss et le concile de Constance, l'affaire d'Avignon et les croyances populaires constituent un tout, dans lequel s'inséreront ensuite le protestantisme et le concile de Trente. Cette vision d'ensemble permet à Voltaire de montrer la crise de longue durée que traverse le christianisme, déchiré par une exigence de réformes répétée et toujours trahie, ou étouffée. Ainsi, le christianisme semble pensé selon la perspective adoptée par un historien du xx^e siècle, Jedin, qui a parlé de réformes du christianisme. Pour Voltaire, le christianisme, en tant que religion positive, ne pouvait pas ne pas chercher toujours les réformes, sans jamais toutefois parvenir à trouver la réforme résolutive, parce qu'il aurait précisément alors dû reconnaître la fausseté de sa dimension révélée. Attentif à tous les moments de l'histoire, même à ceux qui n'eurent pas de vigueur sur le plan institutionnel, Voltaire crut qu'au début du xv^e siècle, on entraperçut une solution rationnelle aux conflits religieux. Les états généraux de France « avaient pris dans ces temps funestes une résolution si sensée, qu'il est surprenant que toutes les autres nations ne l'imitassent pas. Ils ne reconnurent aucun pape. Chaque diocèse se gouverna par son évêque [...]. Mais ces lueurs de raison ne jetèrent pas un éclat durable » (chap. 61, p. 57). L'idée qu'un pape était nécessaire s'était affirmée avec trop de force pour que les chrétiens fussent capables d'y renoncer et l'on combattit « pour savoir quel ambitieux obtiendrait

par l'intrigue le droit d'ouvrir les portes du cieux » (*ibid.*). Dans ces siècles aussi, Voltaire retrouve la double contradiction qu'on ne peut éliminer dans toute religion : d'un côté, « la religion pure adoucit les mœurs en éclairant l'esprit et la superstition en l'aveuglant inspire toutes les fureurs » (chap. 82, p. 285) ; de l'autre, on vit aussi une distinction s'établir entre les élites et la « populace » (*ibid.*).

Société violente et centripète, le monde féodal ne connut pas de conquêtes extra-européennes. Le débat sur les croisades appartient aux chapitres précédents ; l'expansion coloniale européenne sera envisagée dans les suivants. Dans les chapitres de ce volume, au contraire, Voltaire analyse la figure de Tamerlan, qu'il entend réhabiliter, et la conquête turque. Il présente, peut-être aussi de manière provocante, un tableau largement positif du monde ottoman. L'empire turc est donc immense et ne cesse de croître, au sein d'une société tolérante dans laquelle vivent « trente peuples différents, qui n'ont ni la même langue ni la même religion, ni les mêmes mœurs ». Les Turcs aussi, comme ensuite les Espagnols, ne cultivent pas la terre ni ne travaillent. La disproportion est énorme entre le nombre de peuples soumis et celui des vainqueurs qui ne semblent connaître que l'art de commander. La comparaison avec Rome est inévitable, et malgré la reconnaissance de la tolérance, comme on l'a vu, Voltaire met en lumière une différence décisive : « c'est que Rome s'incorpora tous les peuples vaincus, et que les Turcs restent toujours séparés de ceux qu'ils ont soumis, et dont ils sont entourés » (chap. 93, p. 443). Il ne sembla pas à Voltaire qu'on pût imaginer une société capable d'intégrer les diverses nations ; le fait que le monde turc se rapprochait du monde européen ne réhabilitait pas seulement le pouvoir ottoman mais il tuait les nombreuses illusions que les Européens nourrissaient quant à eux-mêmes.

À travers l'écriture de l'histoire, dans l'analyse de l'histoire réelle, Voltaire prit donc la mesure de ses propres idéaux politiques. Il affronta, même s'il le fit comme toujours sur un mode très nuancé, le rapport entre histoire et idéaux : « Les hommes ne rentrèrent que par degrés et très difficilement dans leur droit naturel » (chap. 83, p. 296). Dans l'histoire anglaise, il définit avec clarté les caractères de son propre républicanisme et de sa propre théorie politique qu'il élabore en réponse à la théorie de la royauté féodale formulée par Boulainvilliers (chap. 96, p. 481 et suiv.) : « l'Angleterre jetait au milieu de ces divisions les semences de ce gouvernement singulier, dont les racines toujours coupées et toujours sanglantes, ont enfin produit après des siècles, à l'étonnement des nations, le mélange égal de la liberté et de la royauté » (chap. 94, p. 448-449) ; la forme monarchique, de son côté, acquiert une plus profonde légitimation. Voltaire reconnut à la solution politique française une valeur qu'elle n'avait pas dans *L'Esprit des lois*. La monarchie française n'était pas la solution qui, ayant

émergé de manière parallèle à la monarchie anglaise avec laquelle elle partageait des origines barbares, aurait cependant trouvé une autre conclusion, inexorable comme le cours d'un fleuve, dans le despotisme ; la monarchie française, en s'opposant au féodalisme, avait élaboré une structure politique capable de procurer une forme de liberté. À la fin, en mettant à juste titre en discussion le système féodal, Voltaire réaffirmait l'idée qu'il formait de l'égalité. Si sa critique de l'idée de noblesse telle qu'elle s'était affirmée dans le Moyen Âge européen fut radicale, il ne réfuta pas pour autant moins fermement ceux qui revendiquaient une égalité absolue : « Ceux qui disent que tous les hommes sont égaux, disent la plus grande vérité, s'ils entendent que tous les hommes ont un droit égal à la liberté, à la propriété de leurs biens, à la protection des lois. Ils se tromperaient beaucoup s'ils croyaient que les hommes doivent être égaux par les emplois, puisqu'ils ne le sont point par leurs talents » (chap. 98, p. 503).

Girolamo Imbruglia,

Università L'Orientale di Napoli

(Traduction de l'italien par Laurence Macé)

Les Œuvres complètes de Voltaire, t. 76, *Œuvres de 1774-1775*, Oxford, Voltaire Foundation, 2013, xxii + 628 p.

Comme le remarque Haydn T. Mason dans la préface de ce volume, les années 1774-1775 ne comportent aucun événement marquant dans la vie de Voltaire, qui a cependant déployé, comme à son habitude, une impressionnante activité littéraire et philosophique. Témoignent de cette hyperactivité trois contes majeurs qui sont autant de chefs-d'œuvre, *l'Histoire de Jenni, ou le Sage et l'athée*, *Les Oreilles du comte de Chesterfield* et *l'Éloge historique de la raison*, deux pièces versifiées conséquentes, *Les Finances* et le *Dialogue de Pégase et du Vieillard*, trois opuscules consacrés à la mort de Louis XV, un petit traité philosophique, *De l'âme. Par Soranus, médecin de Trajan*, des écrits de circonstance tels que la *Lettre d'un ecclésiastique sur le prétendu rétablissement des jésuites dans Paris* et le *Sentiment d'un académicien de Lyon sur quelques endroits des Commentaires sur Corneille*, des démarches politiques auprès du roi afin d'appuyer l'implantation à Ferney des horlogers genevois, ainsi que onze poésies fugitives attestées.

Les années 1774-1775 sont marquées pour Voltaire par un triple espoir, qui sera vivace autant que fugace. Autorisé par le décès de Louis XV le 10 mai 1774, le premier est celui d'un retour en grâce à Versailles, condition d'un retour à Paris que Voltaire n'avait pas revu depuis 1750. Louis XVI ne pourrait-il être un nouveau « Marc-Aurèle » (voir D18987), aussi favorable aux philosophes que Catherine II en Russie et Frédéric II en Prusse ? Le deuxième espoir est l'attente d'un profond renouveau politique suite à la nomination de Turgot, ministre

éclairé et protecteur du parti philosophique, à la tête de la Marine en juillet 1774 puis, surtout, du contrôle général des Finances le 24 août de la même année. Voltaire le soutiendra avec conviction, mettant sa plume au service de la cause des réformes. Le troisième est celui d'une réhabilitation de d'Étallonde, le compagnon du chevalier de La Barre exilé en Prusse depuis 1766. Si aucun de ces espoirs ne se réalisera, ils expliquent divers aspects de la création de Voltaire dans les années 1774-1775 comme les différents éditeurs ne manquent pas de le souligner. Si nul événement majeur n'a donc affecté l'existence de Voltaire durant cette période, les circonstances de son existence ainsi que ses espérances politiques ont profondément affecté son œuvre d'écriture.

L'*Histoire de Jenni* ouvre ce volume dans une édition établie par René Démoris, qui remarque d'emblée que ce roman « n'a pas bonne presse ». S'y sentant attaqué, le parti athéiste le considéra comme inspiré par la « sénilité » plutôt que par le génie de Voltaire (p. 3)... Mais si cette œuvre mène un combat contre l'athéisme, Voltaire y fait preuve d'une certaine modération. Depuis « la fin de 1773 », sa « polémique » contre ce que Jean-Jacques Rousseau nommait la « synagogue holbachique » avait perdu « de sa vigueur ». En ce sens, « l'*Histoire de Jenni* naît du besoin éprouvé par Voltaire de manifester son refus de l'athéisme, sans pour autant ranimer la querelle "athéologique" [...] » (p. 4 et 6). René Démoris justifie clairement le choix de son texte de base : la réédition en 1776 de l'édition Grasset de 1775, supérieure aux autres d'un point de vue textuel, quoique apparée à « diverses pièces en vers et en prose » (p. 39 et 43). On aurait cependant apprécié que le prénom de cet éditeur fût précisé : il ne s'agit pas de Gabriel Grasset mais de son frère François, libraire à Lausanne.

Établie sur la base de l'encadrée genevoise, l'édition des *Oreilles du comte de Chesterfield* par Gerhardt Stenger fera date pour au moins trois raisons. Elle établit avec des arguments convaincants que « le noyau narratif » de ce conte « provient probablement d'une (re)lecture de *La Vie d'Olivier Cromwell* de Gregorio Leti », auquel Voltaire emprunte « le thème de la fatalité », le nom du principal protagoniste, « Goodman », ainsi que « le point de départ du conte » (p. 127-128). Cette source n'avait été identifiée par aucune édition précédente. Gerhardt Stenger inscrit par ailleurs ce roman dans la thématique du « Voltaire fataliste » (p. 132-146) : il révèle les « nombreux accords » qui existent entre la philosophie du patriarche et celle des matérialistes athées. Cette édition s'appuie enfin sur la traduction anglaise de ce conte en 1826 par « l'éditeur et écrivain libre-penseur Richard Carlile », qui présente un grand nombre de « variantes notables » et « ajouts » qui, pour certains, rendent un écho étonnamment voltairien. Établissant avec vraisemblance que l'on ne saurait exclure que cette traduction ait été établie sur la base d'un manuscrit voltairien aujourd'hui disparu, Gerhardt Stenger prend le parti de l'éditer en guise d'« Appendice ».

S'opposant à l'interprétation de Jacques Van den Heuvel, qui croyait trouver dans ce roman « un Voltaire effrayé des idées subversives de Diderot, d'Holbach et La Mettrie », Gerhardt Stenger estime au contraire qu'il exprime « un Voltaire conscient des nombreux accords qui subsistent entre son postulat d'un "principe d'action" anonyme et lointain, et l'athéisme » du cercle du baron d'Holbach (p. 146). Son analyse coïncide en ce sens avec celle de René Démoris.

L'édition de l'opuscule philosophique *De l'âme. Par Soranus, médecin de Trajan* par le même Gerhardt Stenger fera également date. C'est à juste titre qu'il remarque que, plus encore que l'article « Âme » des *Questions sur l'Encyclopédie*, cet opuscule « contient la synthèse la plus complète que Voltaire ait jamais consacrée à la nature et à l'existence de l'âme » (p. 212). Ce n'est pas le moindre mérite de cette édition que de corriger certaines identifications opérées par Beuchot et reprises par Moland : le « philosophe nouveau » à qui il « semblait qu'il n'y eût que Dieu qui existât » n'est très probablement pas Malebranche mais Berkeley (p. 253, n. 59). Gerhardt Stenger interprète là encore cette œuvre comme l'expression d'un « rapprochement avec les matérialistes athées » (p. 227-230). Voltaire ne prouve pas l'existence de Dieu, il se borne à en affirmer la probabilité : « l'hypothèse de l'existence d'un Être intelligent qui a formé le monde suivant des lois universelles est moins absurde que le postulat, affirmé sans preuves, selon lequel le monde s'est formé tout seul. Pour tout le reste, Voltaire se range du côté des matérialistes » (p. 230).

La mort de Louis XV a inspiré à Voltaire trois écrits de circonstance, dont les deux premiers, *De la mort de Louis XV, et de la fatalité*, et l'*Éloge de Louis XV, prononcé dans une académie le 25 mai 1774*, parurent dans les semaines suivant le décès du monarque, et dont le troisième, *Au révérend père en Dieu messire Jean de Beauvais créé par le feu roi Louis XV, évêque de Senez*, fut écrit environ un mois plus tard. Janet Godden est l'éditrice de ces trois opuscules.

Jean Dagen édite l'*Éloge historique de la raison*, œuvre dans laquelle l'étude des variantes s'avère déterminante : elle manifeste comment cet opuscule a été « modifié, et gravement, après quelques semaines, ou peu de mois » jusqu'à « changer d'objet, ou peut-être rejoindre son véritable et premier objet » (p. 315). « Dans la version originale », les deux voyageuses, la « Raison » et la « Vérité », qui devaient s'établir à Saint-Petersbourg après un séjour à Berlin, choisissent finalement de séjourner à Paris. C'est cette édition qui est proposée au lecteur. Mais Voltaire remaniera par la suite son texte pour amputer « le double panégyrique du Salomon et de la Sémiramis du Nord » (p. 317). La politique était passée par là : en faisant disparaître « l'étape de Berlin » et en atténuant l'éloge de Catherine II, il entendait « mettre davantage en lumière son appui chaleureux à Turgot » (p. 317). Dans cette « édition expurgée », « le portrait de Frédéric en Marc-Aurèle a disparu, la part de gloire consentie à

Catherine est réduite » sans que les contemporains se soient rendus compte, semble-t-il, de cette réécriture : « Qui s'en aperçoit ? La postérité même n'a pas voulu comprendre ce qui se révélait là d'un Voltaire plus vulnérable, plus tourmenté, plus secret, plus résolu et politique aussi qu'il ne le laisse deviner » (p. 346). Peut-être Voltaire a-t-il pris soin d'adresser en Prusse et en Russie la première version, réservant aux Parisiens la seconde...

Auteur d'un récent *Voltaire et l'économie politique*, Patrick Neiertz édite *Les Finances*, œuvre satirique dont il restitue la double finalité. Par-delà la critique des rescriptions de Terray, prédécesseur de Turgot au Contrôle général des Finances, dont la fortune de Voltaire eut à pâtir comme celle de tant d'autres Français, *Les Finances* visent à brocarder « l'iniquité du système fiscal du royaume, une nouvelle fois et avec une concision de parabole, qui rend la charge peut-être plus redoutable encore que celle de *L'Homme aux quarante écus* » (p. 381). Les notes de cette édition sont particulièrement éclairantes, apportant force précisions lexicales nécessaires à l'intelligence d'un texte truffé de mots aujourd'hui tombés en désuétude.

Nicholas Cronk est l'éditeur du *Dialogue de Pégase et du Vieillard* accommodé des *Notes de M. de Morza*. Nicholas Cronk interprète à juste titre ce premier *Dialogue* comme un texte qui, « s'il n'est pas strictement une œuvre intime, est une œuvre qui provient directement des soucis personnels et immédiats de son auteur et de la nécessité pour lui de maintenir sa visibilité dans la république des lettres » : c'est à maints égards « une œuvre testamentaire » où « il cultive l'image que la postérité retiendra de lui » (p. 491 et 511-513). Peut-être conviendrait-il de la comparer aux dispositifs allégoriques que Voltaire établit en son château de Ferney à la même époque, le poêle de Léonard Racle et le tableau *Le Triomphe de Voltaire*, qui visent tous deux à assurer son immortalité par sa glorification littéraire. L'intérêt de la belle « Introduction » de ce *Dialogue* tient tout particulièrement à une section étudiant la « note (g) » du prétendu Morza, dans laquelle Voltaire dresse « le catalogue de ses propres œuvres », ou plus précisément des œuvres qui lui auraient été faussement attribuées. Au sein de ces démentis, ce n'est pas une mince affaire que de distinguer les écrits apocryphes, intégrés par les éditeurs aux œuvres de Voltaire afin d'« étoffer leur édition, pour en faire une plus que complète », des œuvres authentiques « qu'il préférerait oublier » pour diverses raisons. Une place à part doit être réservée à l'ode du *Vrai Dieu*, « dont il a honte et qu'il essaie d'écarter des éditions collectives » : « ce péché de jeunesse, écrit apparemment sous l'influence de son éducation jésuite, était devenu plus que gênant, car il ne convenait aucunement à la posture du philosophe » (p. 500-502). Nicholas Cronk interprète pertinemment cette note (g) comme « une nouvelle étape dans [l]a campagne d'autodéfense voltairienne » : plus que jamais soucieux de « la constitution de son canon personnel », Voltaire fait

désormais passer ses démentis du « monde semi-privé de la correspondance » à celui du domaine public (p. 504). Tout au plus s'étonnera-t-on que la lettre adressée à son notaire Laleu pour lui demander un « certificat de vie » soit qualifiée de « document curieux » (p. 491) : n'est-ce pas une démarche annuelle ordinaire pour quiconque doit percevoir une pension ? Un des autres avantages de cette édition tient à son « Appendice » qui édite la réponse de Dorat à Voltaire, le *Dialogue de Pégase et de Clément* (p. 554-562).

Dans l'ensemble, ce volume des *Œuvres complètes de Voltaire* est de bonne facture, renouvelant la compréhension de la plupart des textes par leur inscription dans le contexte des années 1774-1775, par la prise en compte des variantes ou par l'édition d'appendices. Tout au plus déplorera-t-on de rares coquilles (le « duc d'orléans » est orthographié sans majuscule, p. 501, et ce n'est pas en « octobre 1759 » mais 1758 que Voltaire adressa un manuscrit de *Candide* à l'électeur palatin : p. 150, n. 67), certains raccourcis étonnants (faut-il vraiment écrire que Louis XV a ordonné l'édification du « Panthéon » plutôt que de l'église Sainte-Geneviève : p. 301, n. 15 ?) ou des erreurs véritablement surprenantes (Voltaire « a sur le territoire de Ferney des serfs de mainmorte, attachés à des monastères », p. 372, n. 57 – c'est confondre Ferney et Saint-Claude).

Christophe Paillard
Ferney-Voltaire – UMR 5611 (LIRE)

322

Les Œuvres complètes de Voltaire, t. 79A, *La Bible enfin expliquée*, I (Introduction, Texte) et II (Annotations, Liste des ouvrages cités, Index), Oxford, Voltaire Foundation, 2012, xxiv + 827 p.

Bertram Eugene Schwarzbach est sans doute l'un des rares parmi les dix-huitiémistes à posséder la culture très approfondie et spécialisée que cette variation voltairienne implique : depuis son ouvrage de référence (*Voltaire's Old Testament criticism*, Genève, Droz, 1971), il a eu l'occasion de montrer l'étendue de ses compétences en matière biblique d'Ancien Régime dans l'édition critique de la *Collection d'anciens évangiles* (OCV, t. 69 [1994]) ainsi que dans nombre de collaborations pour les *Œuvres complètes de Voltaire*, en particulier le *Dictionnaire philosophique* et les *Questions sur l'Encyclopédie*. C'est donc en toute confiance que nous le suivons dans ce modèle d'édition critique, qui forme un diptyque passionnant avec les *Examens de la Bible* de la marquise du Châtelet qu'il a édités un an plus tôt². Mais je laisserai ce second ouvrage hors de mon périmètre de recension.

2 Gabrielle-Émilie Le Tonnelier de Breteuil, marquise du Châtelet-Lomond, *Examens de la Bible*, éd. Bertram Eugene Schwarzbach, Paris, H. Champion, 2011.

La Bible enfin expliquée adopte un ton et un dispositif textuel spécifiques, qui contrarie les modèles de composition habituels chez Voltaire : le commentaire philologique dans la lignée de Calmet est adapté à une lecture élargie, au-delà des cercles savants, et surtout, comme le souligne l'éditeur, « Voltaire s'écartait aussi du modèle adopté par Calmet en entretenant une espèce de dialogue sporadique entre lui-même comme éditeur anonyme et ses créatures, les "quatre aumôniers du prince" » (p. 21). Voltaire a fait ainsi le choix de la multiplication des instances et des voix critiques, jusqu'à une certaine « incohérence formelle » (p. 28) qui a pu rendre la lecture indigeste. Suivant l'habitude prise avec les œuvres alphabétiques, il s'épuise à mesure qu'il avance dans la matière, et finit ainsi par réduire l'étude du Nouveau Testament à la portion congrue d'un « Sommaire historique des quatre évangiles » (p. 520-542). Le contenu de la Bible est tantôt, et le plus souvent, résumé, tantôt cité, en prenant des libertés avec la traduction de Calmet : « Souvent ses traductions sont intentionnellement déformées pour les rendre crues » (p. 36). Ce contenu fait l'objet ensuite d'une annotation abondante en bas de page due, d'après l'« Avertissement de l'éditeur » (p. 105), à « quatre savants théologiens » (*ibid.*).

Suivant l'énergie décroissante des commentateurs, c'est donc le livre de la Genèse (p. 107-198) qui se révèle le plus fastueusement analysé. Voltaire s'en donne à cœur joie dans des notes abondantes occupant souvent plus de la moitié de la page, où il étale complaisamment les « difficultés » (p. 208, etc.) des « critiques incrédules, qui nient tout » (p. 125), ou « d'autres critiques audacieux » (p. 150). Ce harcèlement et ce pilonnage de l'annotation forment l'« explication » promise par le titre de l'ouvrage, comme un envers de l'exégèse sacrée. Avouons que certains passages sont réjouissants ; d'autres alimenteront encore longtemps la réflexion sur l'antijudaïsme de Voltaire. Mais au beau milieu du premier livre, devant l'inflation menaçant l'ouvrage, qui juxtapose le récit intégral et son commentaire pointilleux, un « Avis de l'éditeur » justifie une nouvelle démarche, comme l'aveu d'une tâche au-dessus de ses forces : « Ici le commentateur s'est arrêté ; et celui qui lui a succédé, voyant que cet ouvrage serait trop volumineux, si on continuait à traduire et à commenter ainsi presque tout l'Ancien et le Nouveau Testament, s'est restreint à ne donner que les principaux endroits, qui semblent exiger des notes, en liant seulement par des transitions le précis de la Bible, et en conservant le texte, sans jamais l'altérer » (p. 163). À partir des « Prophètes » (p. 469), l'annotation marque sensiblement le pas et disparaît même entièrement pour laisser la place à un résumé plus engagé, d'emblée plus critique. D'ailleurs, depuis le livre de « Samuel », très développé (p. 331-451), les « déclaration » (p. 405), « avertissement » (p. 452, 458) ou « avis » (p. 463) se multiplient pour informer le lecteur, dans le corps même du texte, des réticences, des insatisfactions ou de la lassitude du commentateur

devant sa matière. Toutes ces réactions donnent finalement une image assez fidèle de la variété des formes d'exaspération que suscite chez Voltaire la Bible, ce monstre textuel, cause d'une incompréhension radicale et agressive.

De ce point de vue, le traitement du livre d'Ézéchiel (p. 474-477) retient l'attention : l'éditeur remarque dans sa présentation (p. 32) que nulle part Voltaire n'a accumulé autant de détails incroyables ou indécents. On se situe un cran au-dessus dans l'esthétique de l'ordure à laquelle Voltaire cédait dans l'article « D'Ézéchiel » du *Dictionnaire philosophique*, et que son travail sur les citations accentue, bien qu'il soutienne en conclusion l'innocuité de sa présentation des prophètes : « Nous nous bornons à montrer seulement ce qu'il y a de plus singulier dans leurs aventures, et ce qui est le plus éloigné de nos mœurs » (p. 477). L'éditeur par son remarquable travail d'annotation (p. 734-737) parvient à faire de ce périple orienté dans l'abjection, où la coprophagie et le cannibalisme font bon ménage, une délicieuse déambulation érudite. On peut y apprécier avec précision l'instrumentalisation que Voltaire fait de Calmet : les emprunts sont parfaitement identifiés, cités et analysés, permettant de voir à l'œuvre la trahison volontaire du commentateur orthodoxe par son disciple hétérodoxe. On peut aussi estimer l'information de Voltaire et ses lacunes : les sources disponibles à l'époque et non exploitées, notamment l'héritage du judaïsme classique, sont admirablement mises en valeur. Comme l'éditeur le précise dans son introduction (p. 80-83), annoter un texte comme *La Bible enfin expliquée* recouvre plusieurs tâches qui sont toutes nécessaires pour le confort du lecteur contemporain : il faut identifier les sources bibliques, évaluer les emprunts à Calmet, comparer la démarche de Voltaire à celle de la marquise du Châtelet, situer Voltaire dans les études bibliques et signaler ses erreurs. L'éditeur remplit ces divers objectifs avec une maîtrise qu'il convient de saluer.

Malgré quatre éditions l'année même de sa publication en 1776, auxquelles il faut ajouter les neuf éditions publiées du vivant de Voltaire, la réception critique de cette dernière grande variation biblique fut mitigée. En témoignent les *Mémoires secrets*, qui y voient une matière « épuisée », ou le compte rendu de Meister dans la *Correspondance littéraire* : « on ne trouve guère, dans ce nouveau commentaire de la Bible, que les mêmes observations et les mêmes plaisanteries que M. de Voltaire s'est déjà permis de répandre dans le *Dictionnaire philosophique*, dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, et dans d'autres ouvrages » (p. 4). L'éditeur ne lui connaît qu'une seule réfutation en bonne et due forme par la plume d'un obscur membre du clergé, Joseph-Guillaume Clémence (p. 42).

C'est Meister encore qui installe la légende selon laquelle on trouve là « le fruit [des] loisirs de Cirey » (p. 4). Or, la démonstration de l'éditeur vise à cantonner la véritable formation de Voltaire en critique biblique à ses années

de vieillesse anti-chrétienne, au moment où les questions d'établissement des textes se découvrent à lui dans toute leur précision et leurs implications. Cela explique que la culture critique de *La Bible enfin expliquée* soit beaucoup plus vaste que celle des *Examens* : l'annotateur n'a pas trop d'un volume à part (p. 543-775) pour préciser toutes les sources, qui ne reposent pas seulement, comme pour les *Examens* de la marquise du Châtelet, sur Calmet. Car, dans les années 1760 et 1770, Voltaire s'est beaucoup informé : en témoignent le *Dictionnaire philosophique*, *Dieu et les hommes*, *L'Examen important de milord Bolingbroke* et les *Questions sur l'Encyclopédie* pour ne citer que les œuvres les plus importantes. On pourra se reporter à l'impressionnante « liste des ouvrages cités » (p. 779-799) qui recense notamment les sources utilisées par Voltaire. Du coup, *La Bible enfin expliquée* apparaît comme le couronnement verbeux d'une critique qui s'est déjà exprimée ailleurs de manière plus concise, au point que l'éditeur repère des recyclages et des amplifications manifestes, dans une technique de rédaction par soustraction à rebours, comme si Voltaire avait eu peur de gaspiller un matériau patiemment rassemblé au cours des années : « Le début de *La Bible enfin expliquée* jusqu'à Genèse 19, 1, semble une version plus longue et plus complète de "Genèse" des *Questions sur l'Encyclopédie*, qui est à son tour plus étendu que l'article "Genèse" du *Dictionnaire philosophique* » (p. 31). Au bout du compte, l'éditeur accorde une place de choix à Voltaire dans l'histoire des études bibliques. Malgré l'esprit polémique qui anime son action, il lui reconnaît un rôle de précurseur : « Voltaire a pavé la route vers le travail plus rigoureux de l'école allemande du XIX^e siècle » (p. 78). On notera également que, pour l'éditeur, ces variations critiques sur la Bible, pour datées qu'elles soient, ne sont pas sans résonance avec les débats contemporains et manifestent le caractère nécessairement intempestif des études bibliques : « Son histoire des Israélites en terre de Canaan est donc une anticipation des thèses révisionnistes de l'archéologue Israel Finkelstein et de son école dont se délectent actuellement les adversaires de l'État d'Israël » (p. 76).

On ne peut qu'être admiratif devant la somme de travail rassemblée dans cette édition, aussi bien au titre de l'établissement des textes qu'à celui de l'annotation. Après hésitation, le choix de l'éditeur pour le texte de base s'est porté sur l'édition de 1777 sans doute chez Grasset (77D), car c'est l'une des dernières éditions que Voltaire a pu autoriser. Elle contient en particulier un « Avertissement » (p. 105) important. Il y a bien, comme toujours chez les érudits, des passages dans l'introduction qu'on imaginerait plus à leur place en note de bas de page que dans le corps du texte (par exemple, p. 35). Quelques maladresses émaillent également une expression d'une précision scrupuleuse et parfois laborieuse (par exemple, p. 21), mais ces vécettes n'enlèvent rien à la profonde utilité de cette édition exemplaire pour les études voltairiennes

et plus généralement dix-huitiémistes. Il est heureux que les amateurs et les spécialistes puissent enfin disposer d'une édition de référence pour une œuvre aussi imposante, importante, mais encore trop souvent délaissée.

Alain Sandrier
Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Voltaire, *Un jeu de lettres 1723-1778*. Correspondance inédite établie et présentée par Nicholas Cronk, Olivier Ferret, François Jacob, Christiane Mervaud et Christophe Paillard, Paris, Paradigme, 2011, 445 p.

326

Après deux siècles et demi d'études voltairiennes, l'œuvre du philosophe réserve encore quelques (bonnes) surprises à ceux qui s'y consacrent. Un collectif de chercheurs (Nicholas Cronk, Olivier Ferret, François Jacob, Christiane Mervaud, Christophe Paillard) offre dans cet ouvrage une étude scientifique d'un fonds largement inédit de la correspondance de Voltaire. Il s'agit de soixante dix-huit lettres de la correspondance active ou passive acquises et conservées par l'Institut et Musée Voltaire de Genève (IMV) depuis 1971. Cette collection couvre une large période : 1723-1778. Elle rassemble quelques-uns des correspondants récurrents (l'abbé d'Olivet, Damilaville, d'Argental, Cramer, Tronchin, Sébastien Dupont), quelques membres éminents de la République des Lettres (Destouches, Mme du Bocage, Le Mierre, Condillac, Dorat, l'abbé Coyer, Saurin, Rulhière), des personnages de l'environnement genevois (Vasserot, Vernes, Gauffecourt, Élie Bertrand), des personnages-clés des polémiques voltairiennes (Desfontaines, le R.-P. Menoux, Haller), et nombre de contacts occasionnels de la nébuleuse relationnelle du patriarche. Elle couvre un large éventail des intentions performatives de la correspondance : ostensible ou privée, tactique ou affective, laudative ou insinuante, etc.

Les lettres collationnées par l'IMV appartiennent donc à plusieurs niveaux de la fonction épistolaire, du plus quotidien de l'organisation de vie des exilés du Léman aux épisodes les plus emblématiques de la biographie voltairienne, voire à l'Histoire. Ce dernier registre est illustré par une correspondance passive émanant de la comtesse d'Argental et relatant l'accident survenu à son époux, échappant (au prix d'une épaule démise) par miracle à la mort par piétinement de foule lors de la fameuse catastrophe de la rue Royale à l'occasion des festivités du mariage du Dauphin le 30 mai 1770. Cette lettre, avec ses maladroites rhétoriques et l'émotion vécue dont elle est imprégnée, est un témoignage exceptionnellement concret, une vision subjective d'une panique collective qu'aucun rapport de police d'époque, aucune relation journalistique, ne nous fournit avec cette authenticité.

Un autre temps fort du recueil, sur un registre tout différent, est apporté par une série de huit lettres de l'abbé d'Olivet à Voltaire, écrites entre mai et décembre 1761. Très partiellement (et parfois infidèlement) mentionnées par Besterman, ces lettres forment un remarquable contre-point à la correspondance active de Voltaire en cette période de préparation des *Commentaires sur Corneille*. De la « réconciliation » avec Trublet aux méandres de la tactique éditoriale pour pousser les feux de la souscription du *Corneille* et obtenir l'approbation d'une Académie française réticente, ces courtes missives nous plongent dans l'intimité de la complicité érudite et amicale qui lie le philosophe à son ancien préfet. Un temps fort de cette action concertée est la publication de la lettre du 20 août 1761 de Voltaire à l'abbé d'Olivet (D9959). Longue de plus de quatre mille mots, cette missive est un véritable mémoire de stylistique, et particulièrement de stylistique comparée entre Corneille et Racine. Amorce de l'analyse textuelle qui fera le contenu des *Commentaires*, elle en forme une manière d'avant-propos. Avec l'accord de Voltaire, une version complétée par rapport à l'original en sera publiée dans le *Journal encyclopédique* et, par l'intermédiaire de Thieriot, sous forme de brochure. Les lettres d'Olivet à Voltaire du 30 août [septembre], 27 septembre et 18 octobre 1761 éclairent le rôle joué par l'ancien maître et confrère académicien influent (« le Chancelier, c'est moi ») pour l'amélioration et la diffusion du texte.

Beaucoup d'autres lettres retiennent aussi l'attention du voltairiste. Parmi les plus révélatrices du talent d'écriture oblique du scripteur Voltaire, mentionnons les échanges avec le père Menoux, jésuite que Voltaire tente d'impliquer dans ses démêlés de Colmar. Le moins que l'on puisse comprendre est que son interlocuteur est aussi retors que son solliciteur est habile à employer l'antiphrase et la fausse louange pour tenter de le mouvoir, à défaut de l'émouvoir. Même art du non-dit dans les réponses connues de Voltaire aux avancées de Rulhière (D19067), voire de la politesse assassine face aux troubles flatteries de Louis-Antoine de Caraccioli (D20294) dont les deux requêtes en soutien (légitime ou pas) sont données ici pour la première fois dans leur intégralité.

C'est dire que cet échantillon limité (si on le rapporte aux plus de 21 000 lettres répertoriées par Besterman), aléatoire (quoique dépendant de l'offre du marché autographique et de la politique d'acquisition de l'IMV), constitue cependant une représentation homothétique très significative de la partie épistolaire de l'œuvre écrite de Voltaire. La représentativité du fonds est le parti que les éditeurs ont choisi de prendre dans une introduction très approfondie qui donne sa cohérence au corpus. Ce parti pris critique s'appuie sur une mise au net irréprochable sur le plan scientifique : un commentaire général, qui situe chaque lettre dans son environnement spatio-temporel, est suivi d'annotations abondantes et détaillées sur les biographies et les

circonstances qui démultiplient l'information contenue dans la missive *per se* ; des renvois aux éditions de la *Correspondance* par Theodore Besterman ou par Frédéric Deloffre permettent de contextualiser des missives ou séries de missives isolées dans le fonds ; un appendice donne pour chaque texte une transcription analytique du manuscrit, travail minutieux offrant une vision matérielle complète de la vie initiale du support épistolaire (corrections du scribe, particularités graphiques, hésitations du secrétaire ou du copiste, ajouts postérieurs à l'échange, etc.).

328

La « discontinuité et la variété » de l'échantillon, selon les éditeurs eux-mêmes, est pour ceux-ci à la fois une stimulation méthodologique et l'occasion d'une réflexion sur les fonctions de l'épistolaire dans les sciences de la littérature. Le traitement de la correspondance voltairienne, de Decroix à Besterman et Deloffre, a fait l'objet d'un assez grand nombre d'expériences, du chronologique (le moins discuté mais qui ne se suffit pas à lui-même, et exige une restructuration par le lecteur) au thématique (cohérent mais souvent trop normatif). Le travail sur un ensemble hétérogène, aléatoire et partiel offre la possibilité de relever la présence, même à ce niveau, de constantes explorées par ailleurs sur des corpus plus exhaustifs par la recherche voltairienne. Lorsque ce travail, comme c'est le cas ici, est avivé par le caractère inédit de la plupart des textes et soutenu par le sérieux scientifique de leur exploitation, le lecteur retire des « statuts textuels variés », de la variété « des scribes et des destinataires » et de celle « des sujets et des contextes », constatés par les éditeurs, un plaisir non mitigé à la découverte (ou la redécouverte) de telles constantes factuelles, illustrées ici par un corpus dont on oublie qu'il est limité tant il paraît choisi et représentatif. C'est le cas, par exemple, de la relation d'amour-haine du philosophe avec le « tripot » (le Théâtre-Français), de ses combats multiples d'intellectuel engagé et, ce qui frappe tout lecteur de hasard ou d'habitude de la correspondance voltairienne, de l'exquise urbanité et de la fluidité énonciatrice du scribe.

Ce travail éditorial a donc aussi été l'occasion, pour ceux qui collectivement l'ont mené, d'une réflexion plus générale sur « l'écriture de la lettre ». S'appuyant sur les essais des chercheurs qui ont mené une étude de l'art épistolaire, ce prolongement de l'art de la conversation, l'introduction de l'ouvrage nous donne une très éclairante vue d'ensemble sur cet avatar littéraire qu'on a toutes les raisons de ne pas juger mineur quand les destinataires sont Voltaire, Rousseau ou Diderot. Au XVIII^e siècle, l'écriture épistolaire est un genre qui relève de codes et protocoles enseignés dès le collège. Voltaire possède au plus haut point l'étiquette constituée par ces codes et protocoles. Le charme de sa correspondance est qu'il parvient à dissimuler celle-ci par les ornements de la politesse et d'une érudition jamais pédante, souvent teintée d'humour et

toujours jouant en contre-point de la prose. Ses lettres reflètent, dans l'espace privé comme dans l'espace public, l'intensité du besoin relationnel à distance chez cet exilé de trente années. « Toute correspondance se constitue peu ou prou en jeu de rôle », nous disent les éditeurs de ce « jeu de lettres » : rien n'est plus vrai et la sociabilité, qui n'est pas exempte d'affrontements ou de rejets comme le montrent certaines missives du recueil, s'exprime autant dans la politesse des unes que dans l'obliquité des autres.

Patrick Neiertz
CELLF 16^e-18^e

Voltaire, *Dizionario filosofico: tutte le voci del 'Dizionario filosofico' et delle 'Domande sull'Enciclopedia'*. Testo francese a fronte. A cura di Domenico Felice e Riccardo Campi, Milano, Bompiani, 2013, lxxxii + 3 083 p.

This book of over 3,000 pages is the first translation into Italian of the *Questions sur l'Encyclopédie*, along with other of Voltaire's alphabetical works. The editors, Domenico Felice and Riccardo Campi, are both prominent Enlightenment scholars, and they are assisted here in the work of translation by Giovanni Cristani, Stefania Stefani and Piero Venturelli. The text chosen for translation is the *Dictionnaire philosophique*, as configured in the Moland edition (vols. 17-20, 1878-1879); the French text appears on the left-hand page, with a facing Italian translation, and there are explanatory footnotes. The seventy-page introduction is signed by Riccardo Campi, and there is also an editorial note, signed by both editors; the volume concludes with a bibliography, a list of names cited (which helpfully compensates for the limited footnotes), and a list of the articles with notes on their first publication.

The unexpected choice of the Moland *Dictionnaire philosophique* as the basis of the translation is defended in the editorial note (p.lxxvii-lxxxi). The editors make three main arguments: (1) Voltaire agreed the plan of the Kehl amalgamated *Dictionnaire philosophique* with Panckoucke and Decroix when they visited him at Ferney in 1777: this is an astonishing claim, based on a reading of a letter Voltaire wrote to Panckoucke (D20825). (2) Beuchot and Moland broadly follow the Kehl edition in reprinting their *Dictionnaire philosophique*, and therefore they accept the decision of the Kehl editors (although Beuchot does re-establish the integrity of the *Lettres philosophiques*, so he doesn't follow Kehl entirely). And (3) the Kehl *Dictionnaire philosophique*, far from being an editorial aberration, reflects in fact the editorial practices of Voltaire himself, who as we know was constantly moving around texts to create different collections, and who, it is claimed here, did not regard his short prose works as '*opere d'arte*'. This last point broadly rehearses the argument

of an article by Marc Hersant that the editors have recently brought out in Italian translation.³

These are bold arguments, but not altogether persuasive. To address them briefly: (1) The interpretation of D20825 (“*è pertanto più che ragionevole pensare che...*”) is no more than a supposition and not supported by hard evidence. (2) That Beuchot and Moland (and, one might add, all the many other nineteenth-century editors of Voltaire’s complete works) broadly followed the editorial decisions of Kehl might certainly suggest that they agreed with them; but it perhaps also suggests that faced with the enormous workload and the considerable financial pressures of producing an edition in some seventy-odd volumes, they opted pragmatically for the simplest and easiest option. The nineteenth-century editions of Voltaire’s complete works were commercial enterprises, not the externally-funded research projects we know today, and no publisher with an eye to the market will willingly invest additional resources simply to depart from established practice, and in the process risk producing an edition which might seem unfamiliar to its readership. What is remarkable is that, despite these commercial pressures, Beuchot had the determination to make the changes that he did make to the Kehl *Dictionnaire* (adding dates to the texts, and re-establishing the integrity of the *Lettres philosophiques*). (3) The argument that the Kehl editors were merely following Voltaire’s own practice shows insufficient understanding of his aesthetic. Of course, Voltaire is a past master in the creation of volumes of *mélanges*, but it was never his practice simply to cram everything together into one oversized volume: think of how in transforming *La Raison par alphabet* into the *Questions sur l’Encyclopédie*, Voltaire retains some articles, rewrites others, drops some completely, and of course adds new articles as well, introducing new themes in the process. Contrary to Beuchot’s view,⁴ it now seems evident that the *Questions sur l’Encyclopédie* have their own specific aesthetic and ideological structure, a structure that cannot be explained simply as the result of a process of indiscriminate accumulation.

The Kehl *Dictionnaire philosophique* is without question a publication of great importance (and one that clearly deserves further study). But it is not primarily of interest because Beaumarchais, Condorcet, Decroix and Ruault were able

3 Marc Hersant, “Le *Dictionnaire philosophique*: œuvre ‘à part entière’ ou ‘fatras de prose’?”, *Littérales*, 44 (2009), pp.21-32, translated by R. Campi, “Il *Dictionnaire philosophique*: opera ‘a pieno titolo’ o ‘guazzabuglio in prosa’?”, *Montesquieu.it. Biblioteca elettronica su Montesquieu e dintorni*, 4 (2012), pp.205-16 (review on line <http://www.montesquieu.it/files/Riviste/numero4.pdf>).

4 “[Le *Dictionnaire philosophique* et les *Questions sur l’Encyclopédie*] étant de même nature et rangés dans le même ordre, le lecteur, si on les séparait aujourd’hui, serait souvent embarrassé dans ses recherches” (“Avertissement de Beuchot”, quoted in Moland, vol.17, p.x).

to divine his intentions better than Voltaire himself. The Kehl *Dictionnaire philosophique* is of interest because it reveals how Voltaire's disciples understood the importance of his work, and because their edition went on to play a pivotal role in the reception of his ideas: this *summa* of Voltairean thinking has for over two hundred years shaped the way in which we judge the *philosophe*. Given the translators' decision to take the Moland version of the Kehl *Dictionnaire* as their "base text", it's a shame that they didn't also include Louis Moland's preface to the work, striking evidence of its readership in the early years of the Third Republic:

Le *Dictionnaire philosophique* [...] est encore aujourd'hui une des parties de l'œuvre de Voltaire les plus lues dans les classes populaires. Ainsi, dans les salles de lecture des bibliothèques publiques, c'est, à ce que m'ont assuré plusieurs administrateurs de ces établissements, un des livres qui sont le plus demandés en communication, et qu'on est obligé de renouveler le plus souvent.⁵

Yet we cannot overlook the fact that the Kehl edition gives us access to Voltaire through a distorting lens. André Magnan, an eloquent apologist for the Kehl editors, speaks of editorial choices "qui tenaient en fait aux enjeux et aux pratiques du temps",⁶ and it is disingenuous not to even mention these in a discussion of the qualities of the Kehl edition. The Kehl editors themselves explain that they have excised passages that are repeated (and Beuchot made further such cuts in their wake),⁷ but in fact their editorial intervention is considerably more extensive than they admit to: some texts are censored, others completely omitted.⁸ In some cases they had access to manuscripts no longer extant, so we shall never be able to gauge the full extent of their manipulation of the corpus. The Kehl editors' creation of the *Dictionnaire philosophique* is moreover a special case and poses specific challenges not alluded to here. To mention just two: (1) The Kehl editors include a set of some forty manuscripts (no longer available to us, and now referred to as the "Fonds de Kehl"), presumably on the assumption that these are finished articles. The editors of

5 "Avertissement pour la présente édition", M, vol.17, p.v.

6 In his article "Kehl (édition de)", *Inventaire Voltaire*, p.781.

7 In his "Avertissement" to the *Dictionnaire*, Beuchot quotes the "Avertissement des éditeurs de Kehl": "On trouvera nécessairement ici quelques répétitions; ce qui ne doit pas surprendre, puisque nous réunissons des morceaux destinés à faire partie d'ouvrages différents. Cependant on les a évitées, autant qu'il a été possible de le faire sans altérer ou mutiler le texte". Beuchot adds: "J'ai encore diminué le nombre des doubles emplois; mais il en était d'inévitables [...]" (quoted in M, vol.17, p.viii, n.5).

8 For example, see Jeroom Vercreuysse, "Les supercheries de l'édition de Kehl: une lettre de Voltaire à Panckoucke dépecée et retrouvée (27 juillet 1768)", *Thèmes et figures du Siècle des Lumières. Mélanges offerts à Roland Mortier*, ed. Raymond Trousson, Genève: Droz, 1980, pp.307-11.

the present translation go along with the view of the Kehl editors that these articles were all intended for another work, to be called *Opinion par alphabet*, but this notion is now generally discredited. Some of the articles *may* have been intended for another work, some may be *brouillons* for existing works, some may be rejected or unfinished articles, some of the manuscripts may possibly be no more than working drafts. In incorporating all of the manuscripts indiscriminately into one alphabetical sequence, the Kehl editors most likely included texts that Voltaire had deemed unready or unfit for publication. (2) In creating long composite articles in several sections, works from different periods and different collections are fused together. A striking example is the article “Dieu”: section I is a manuscript from the *Fonds de Kehl*; sections II to V are taken from the *Questions sur l’Encyclopédie* (1771), with a part of section V taken from *Dieu: Réponse au Système de la nature* (1770); while section VI is the article from the *Portatif* (1764). The equally prominent article “Âme” is assembled from an article of 1770 from the *Questions* (sections I-VII), a text from 1738 (section VIII), chapters from the *Mélanges* of 1751 and 1756 (section IX), a chapter from the *Nouveaux Mélanges* of 1765 (section X) and an article from the *Portatif* (section XI). This “article” is thus a patchwork of some six different publications, published over a period of three decades: when read as a single article, it is strictly speaking incoherent. Impossible, on the basis of these articles, to describe the aesthetic qualities of Voltaire’s “petits chapitres” (and so we conclude that these prose pieces are not works of art); and impossible to discern any evolution in Voltaire’s thinking, when the various sections are neither satisfactorily dated (such dating as there is in the Moland edition was introduced by Beuchot) nor arranged in chronological order of composition (and so we conclude that his thought does not evolve or change significantly). In the light of recent research, it is no longer tenable to conclude, as Louis Moland did, that “bien que formé de plusieurs ouvrages de Voltaire, [le *Dictionnaire philosophique*] offre un ensemble très homogène, une unité très saisissante à l’esprit”.⁹

The aim of the Kehl *Dictionnaire philosophique* was to create a monument in celebration of Voltaire’s thought, but monuments can quickly become funeral monuments, and its legacy has been to monumentalize Voltaire at the expense of simplifying him, of turning his restless questioning into a body of thought that is static and two-dimensional. When Émile Faguet famously refers to Voltaire’s thinking as “un chaos d’idées claires”, when Victor Cousin speaks of Voltaire’s “bon sens universel et superficiel”, when Flaubert in his *Dictionnaire des idées reçues* satirizes the cliché of Voltaire’s “science superficielle”, they all speak

9 “Avertissement pour la présente édition”, M, vol.17, p.iii.

as readers of the Kehl *Dictionnaire philosophique*. The work of modern-day critical editors – characterised here as “philological”, and by Marc Hersant as “muséographique” – is surely to try to restore Voltaire’s texts to a state more closely resembling what he originally wrote; only in this way will we be able, finally, to move beyond those inhibiting nineteenth-century assessments that still stifle creative thinking about Voltaire.

The long and rich introduction opens with a nice paradox: the Kehl *Dictionnaire philosophique*, we are told, is editorially spurious but entirely authentic (“*filologicamente spurio, ma interamente autentico*”), that is to say that it presents the most satisfying compendium of Voltaire’s thinking available to us. (Arguably, that is true of the *Questions sur l’Encyclopédie* more than it is of the Kehl *Dictionnaire* in its totality.) What follows is a wide-ranging essay about the broad outlines of Voltaire’s thought: references to his philosophy place the word “*filosofia*” apologetically in inverted commas, while footnoted references to Kant, Hegel and Foucault situate his ideas ambitiously in a wider European context. There is little here about how Voltaire’s views may have evolved or about how he responded reactively to the publications of others, and nothing about the aesthetic of his prose writings: this is a broad-brush assessment, placing Voltaire at the heart of the Enlightenment enterprise to foster toleration and reason. This thoughtful and well-documented essay reasserts the centrality of Voltaire’s contribution to Enlightenment values; and it is no criticism to say that it presents a reassuringly traditional reading of Voltaire. This monumental, if sometimes unnuanced, interpretation of Voltaire reflects of course precisely the image that was first created by the Kehl editors: the introductory essay is thus entirely of a piece with the ideology of the Kehl *Dictionnaire philosophique*.

It is a mark of the ambition of this translation that it raises so many important scholarly questions that will stimulate further research; the reservations expressed here about the choice of text for translation should in no way detract from the scale of this achievement. The volume appears in a collection “*Il pensiero occidentale*” produced by a prestigious Italian publishing house, and major translation projects such as this undoubtedly play a key role in projecting and renewing the image of a writer. Voltaire’s alphabetical works in particular are still insufficiently studied: to have made them available to Italian readers for the first time is a remarkable feat.

Nicholas Cronk
Voltaire Foundation, University of Oxford

Cette étude impressionnante – claire, bien documentée et entièrement convaincante – comble un vide considérable dans la bibliographie voltairienne. Les travaux récents dans ce domaine ne portent que sur des ouvrages isolés, sans tenter d'arriver à une synthèse, tandis que les quelques travaux plus anciens d'une envergure plus vaste n'ont pas la rigueur des méthodologies modernes. Il faut noter également que l'objet précis de cette étude est explicitement indiqué par son titre. Plutôt que l'existence financière de Voltaire lui-même, c'est la rencontre du philosophe avec la pensée économique de son temps qui préoccupe Patrick Neiertz. À ce titre, ce livre pourra intéresser tous les dix-huitiémistes et non pas seulement les voltairistes car, comme l'auteur l'explique, l'émergence de la science économique est l'un des phénomènes marquants de cette période ; elle est en fait « la première des sciences morales et politiques à se revendiquer comme science, c'est-à-dire à constituer l'appareil méthodologique contraignant de toute science (conceptualisation, quantification, expérimentation), à se théoriser par des modèles explicatifs, à compiler ses acquis dans des traités, à partager ses adeptes entre écoles doctrinales, et même à s'inventer une dénomination (la Science économique) et un statut intellectuel (les Économistes) » (p. 1). Approfondir les liens entre l'un des plus grands écrivains de l'époque et cette science nouvelle est donc un exercice nécessaire et éclairant.

Ce serait un malentendu, déclare Patrick Neiertz, de chercher chez Voltaire une doctrine économique cohérente. Mais le patriarche de Ferney est un grand lecteur des ouvrages les plus novateurs, un observateur privilégié du domaine économique, et un praticien astucieux des affaires financières, commerciales et agricoles ; il s'intéresse à tous les grands débats théoriques et politiques, en y participant activement et en correspondant avec un nombre surprenant de théoriciens de haut niveau dès les années 1730. La convergence entre la vie du philosophe et le développement de la science économique donne ainsi une structure utile et révélatrice à cette étude. Après deux chapitres préliminaires qui fournissent un survol de la pensée économique au dix-huitième siècle (chap. 1) et de celle de Voltaire (chap. 2), l'auteur aborde quatre grands thèmes qui caractérisent des périodes successives dans la carrière du poète-philosophe, en commençant par la question des finances publiques et de la réforme fiscale (chap. 3). Viennent ensuite le débat sur le luxe (chap. 4) et la « tentation physiocratique » (chap. 5), tandis que la vie d'entrepreneur de Voltaire, seigneur de Ferney, clôt l'étude (chap. 6). Cette manière de procéder a le grand avantage de fournir de nombreux points de repère chronologiques et de souligner l'engagement continu de Voltaire dans la réflexion sur l'économie politique. L'intérêt du philosophe pour le luxe, par exemple, correspond à un moment

faute de sa vie personnelle mais sera approfondi en fonction de son travail d'historien où le rôle du luxe dans la richesse des nations continue à retenir son attention pendant longtemps. Autre coïncidence frappante : l'achat de Ferney et la découverte par Voltaire d'une passion pour l'agriculture correspondent à la formation de la doctrine physiocratique. Il est donc inévitable que le philosophe soit obligé de « se positionner fréquemment par rapport à elle, soit pour adhérer à ses principes [...], soit pour en rejeter les aspects les plus dogmatiques » (p. 169).

Comme cette remarque le montre (en suggérant que l'attitude de Voltaire vis-à-vis des économistes n'est pas entièrement hostile), les analyses de Patrick Neiertz sont fines et nuancées, fondées sur une maîtrise sûre de l'œuvre de Voltaire et des écrits économiques de son temps. Ce n'est pas le moindre mérite de cet ouvrage de traduire en termes compréhensibles aux non-initiés les complexités des systèmes financiers de l'Ancien Régime et des projets de réforme qui y répondent, l'auteur prenant soin d'expliquer comment les préoccupations de Voltaire entrent en dialogue avec les circonstances et les débats contemporains. Pour ce faire, cette étude se nourrit abondamment, bien entendu, de la correspondance du philosophe. Mais nous découvrons aussi des textes peu connus tel que le conte en vers tardif, *Les Finances* (1775), ouvrage dont Patrick Neiertz lui-même a assuré l'édition critique dans le cadre des *Œuvres complètes de Voltaire*, ou la *Lettre à l'occasion de l'impôt du vingtième* (1749 ; OCV, t. 31B [1994], éd. Henri Duranton), destinée au contrôleur-général Machault d'Arnouville. Cette étude met également à profit la nouvelle édition critique des *Questions sur l'Encyclopédie*, ouvrage dont les articles divers résument la pensée économique de Voltaire vers la fin de sa vie. En cours de route, nous apprenons à mieux connaître les personnages économiques qui ont le plus influencé Voltaire ou avec qui il a eu des relations suivies – Jean-François Melon, Pierre-Samuel Dupont de Nemours, et Anne-Robert-Jacques Turgot, ce dernier donnant lieu à une digression fascinante sur la querelle littéraire qui a malheureusement mis fin à une entente personnelle profonde. L'attention portée par Patrick Neiertz à la tradition des études voltairiennes mérite également d'être mentionnée. Ainsi, le lecteur bénéficie d'une récapitulation du débat sur la part respective de Mandeville et de Melon dans *Le Mondain*, par exemple, et des références fréquentes aux recherches extrêmement riches des historiens locaux de Ferney-Voltaire.

En somme, *Voltaire et l'économie politique* est un livre d'une grande richesse qui sera étudié par tous ceux qui veulent mieux comprendre le philosophe et son siècle. La belle édition assurée par la Voltaire Foundation, complétée par une bibliographie exhaustive et un index soigneusement compilé, en facilite la consultation.

John Iverson
Whitman College, Walla Walla, Washington

AGENDA DE LA SEV

Journées d'études organisées par l'Équipe Voltaire du CELLF 16^e-18^e
(Université de Paris-Sorbonne-CNRS), en collaboration avec la
Voltaire Foundation (Oxford) et la Société des études voltairiennes
Université Paris-Sorbonne, 13-14 juin 2014

VOLTAIRE : LES VOYAGES DE L'ESPRIT LIBRE ?

Angleterre, Pays-Bas, Prusse, Suisse, Cirey, Ferney et tant d'autres destinations, en France et en Europe : Voltaire, dernier prince de la République des Lettres et auteur d'une correspondance universelle, a repris et exalté le modèle de l'humaniste voyageur, passeur de frontières tant nationales que disciplinaires et intellectuelles.

Le philosophe semble, dans son existence même, avoir réalisé un idéal de mobilité philosophique qui peut paraître toutefois ambigu de la part d'un théiste naturaliste, fixiste, attaché non seulement à l'universalité de la morale, mais à la supériorité du goût classique français.

Comment saisir l'apport effectif de ces « voyages » de Voltaire, réels ou métaphoriques ? Engagent-ils toujours un retour au bercail de l'universalisme ? Le voyage n'est-il jamais, chez Voltaire, qu'un détour ? N'est-il que le masque et le prétexte joué d'avance d'un simple « arpenteur » du monde, fondamentalement stable et confortable, comme semble l'avoir pensé Roland Barthes ? Ou bien une étude plus approfondie de Voltaire en ses voyages offrira-t-elle une occasion de défaire cette « mythologie » rétrospective d'un auteur intellectuellement sédentaire, bourgeois gentilhomme parisien bien installé dans ses convictions et ses factices curiosités ?

Quelle conception théorique, mais aussi quelle pratique Voltaire avait-il du voyage ? Que signifie la multiplication à l'infini dans la littérature, mais aussi dans les lectures voltairiennes des lieux où le corps n'est pas allé, des cultures et des exotismes que l'écriture littéraire, philosophique, dramatique, historique, ou encore la pratique de la traduction ne se lassent pas d'explorer ?

Tous les aspects aussi bien matériels que symboliques des voyages de Voltaire, mais aussi ses impasses (l'Italie...) ou ses silences, pourront être ici étudiés afin de mieux cerner, entre tradition humaniste et anthropologie des Lumières, la

singularité de celui qui finit par devenir lui-même, à Ferney, un but de voyage pour l'Europe éclairée.

Organisation et contacts

Sylvain Menant (Université de Paris-Sorbonne) :
sylvain.menant@paris-sorbonne.fr

Guillaume Métayer (CNRS) :
gme.metayer@gmail.com

ORAGES
LITTÉRATURE ET CULTURE (1760-1830)
N° 13 (mars 2014)

LA GUERRE DES ÉTOILES
L'ASTRONOMIE ENTRE LETTRES ET SCIENCES

Préparé par Stéphane ZÉKIAN

Dossier

Stéphane ZÉKIAN : Présentation

Delphine GLEIZES : « Un astronome dans le débat public : Jérôme de Lalande, de l'expertise à la polémique »

Stéphane ZÉKIAN : « La reconquête de l'espace : Mercier, Newton et la *farce des fabricateurs d'univers* »

Hugues MARCHAL : « Changement d'orbite : *L'Astronomie* de Daru et la collaboration de la poésie et des sciences »

Philippe RÉGNIER : « Tout contre Newton : Saint-Simon et le paradigme astronomique »

Anne-Gaëlle WEBER : « Beauté des astres, beautés du style. Les débats sur l'existence d'un style savant au début du XIX^e siècle »

Nicolas WANLIN : « Désenchantement du ciel et poétique de la vulgarisation dans les poèmes astronomiques de Fontanes à Jean-Jacques Ampère »

Claude RÉTAT : « La sphère et les douze tableaux d'Hercule. Années 1770-1820, Charles-François Dupuis et Alexandre Lenoir »

Denis REYNAUD : « Le Cousin Jacques, Nicodème et quelques autres voyageurs dans la Lune »

Patrick SAMZUN : « Cosmogonie et utopie : les puissances merveilleuses de la fiction chez Rétif de la Bretonne et Fourier »

Textes

Népomucène Lemerrier, « Réflexions générales sur l'invention », avant-propos aux *Essais poétiques sur la théorie newtonienne, tirés de L'Atlantiade, poème inédit* (1808). Édité par Stéphane ZÉKIAN.

Jean-Baptiste Biot, « De l'influence des idées exactes dans les ouvrages littéraires » (1809). Édité par Stéphane ZÉKIAN.

CAHIER D'ORAGES

Varia

Guilhem FARRUGIA : « La dynamique de l'essai au tournant des Lumières »

Sophie Anne LETERRIER : « "Oiseaux et flatteurs ont chanté" : le sacre de Charles X, entre éloges et parodies »

Amélie CALDERONE : « Le proverbe dramatique de Théodore Leclercq : modèle comique pour dramaturges romantiques ? »

Entretien

Entretien avec Stéphane PACCOUD, conservateur du patrimoine, chargé des collections de peintures et de sculptures du XIX^e siècle, au musée des Beaux-Arts de Lyon, commissaire de l'exposition « L'invention du passé. Histoire de cœur et d'épée en Europe, 1802-1850 » (Musée des beaux-arts de Lyon, 19 avril-21 juillet 2014). Cette exposition est présentée en coordination avec celle du Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse : « L'invention du passé. *Gothique mon amour* ».

